



Convention Station SNSM de Port Leucate / YCPL

Monsieur le Président

Dans le cadre du 20^{ème} anniversaire du Yacht Club, la station S.N.S.M. de Port Leucate s'est engagée à porter assistance gracieusement aux navires participants aux régates du YCPL et dont les propriétaires sont titulaires de la carte de **Membre Adhérent** pour l'année en cours.

A titre individuel, une remise de 50 % sera également accordée pour les interventions hors régates à tous les **membres actifs** du Yacht Club de Port Leucate.

Cet engagement sera valable le temps de ma présidence et pourra être repris par mon successeur.

Je souhaite qu'il en soit ainsi.

Fait à Port Leucate,

Le 18/08/2017

Gervais Le Saulnier
Président SNSM Port Leucate

Philippe Couderc
Président du YCPL